

RECAPITULATIF DES SUPERFICIES DECLAREES POUR L'ENSEMBLE DES PARCELLES DE LA DEMANDE

Type d'opération figurant dans la demande (*)	Superficie déclarée dans ma demande
Plantation en 2014/2015ha.....a.....ca
o dont restructuration individuelle ①ha.....a.....ca
o dont surfaces en Plan collectif (PCR) pour 2014/2015 ②ha.....a.....ca
Pose de palissage sur des parcelles plantées et primées en plantation sans palissage au cours des deux campagnes précédentes et/ou installation d'un système d'irrigation fixe sur des parcelles plantées avant 2014/2015 :	
o dont Palissage 2014/2015 sans plantation ③ha.....a.....ca
o dont Irrigation 2014/2015 sans plantation ④ha.....a.....ca
o dont Palissage et Irrigation 2014/2015 sans plantation ⑤ha.....a.....ca
Arrachage 2015/2016ha.....a.....ca à arracher

Plafond plantation **①+②** = 6 ha, plafond palissage sans plantation **③+⑤** = 6 ha

(*) Joindre toutes les listes de parcelles correspondant à ces opérations.

REPLANTATIONS ANTICIPEES

Si vous utilisez des autorisations de replantation anticipée, indiquez le n° des autorisations utilisées

n° 201.....PV/PA n° 201.....PV/PA n° 201.....PV/PA

CARACTERISTIQUES DU DEMANDEUR POUVANT DONNER LIEU A UN TAUX D'AIDE MAJORE EN MODALITE INDIVIDUELLE

Cocher oui si vous êtes concerné par une des 2 conditions

J'ai une étude prévisionnelle d'installation (EPI) ou un plan de développement d'exploitation (PDE) agréés par le préfet, en cours d'exécution entre le 1^{er} août 2014 et le 31 juillet 2015.

Oui Non

Je suis âgé(e) de moins de 40 ans au 31 juillet 2015 et ai bénéficié antérieurement des aides à l'installation, même si l'EPI ou le PDE ne sont plus en cours d'exécution.

Oui Non

Pour les formes sociétaires, indiquer le nom, prénom de l'associé(e) répondant à l'une des 2 conditions : _____

OBJECTIFS PRINCIPAUX DU DOSSIER

A cocher obligatoirement – maximum 2 cases

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Adaptation à un cahier des charges | <input type="checkbox"/> Accroissement du rendement | <input type="checkbox"/> Réduction des intrants |
| <input type="checkbox"/> Réduction des coûts de culture | <input type="checkbox"/> Réponse à un débouché particulier | <input type="checkbox"/> Relocalisation de vignobles |

DEMANDE D'AVANCE POUR LA RESTRUCTURATION INDIVIDUELLE

Je demande à bénéficier d'une avance sur l'aide pour les plantations du présent dossier Oui Non

➔ Si oui, surface pour laquelle l'avance est demandée :ha.....a.....ca

Je m'engage à constituer une garantie au moins égale à 110% du montant demandé en avance correspondant.

CHANGEMENT DE DENSITE EN PLAN COLLECTIF

➔ Dispositions spécifiques pour le changement de densité (à remplir si le plan collectif prévoit ce type de stratégie et si vous ne vous êtes pas déjà engagés avec l'engagement initial ou en 2013/2014)

Dans le cadre du plan, si j'ai recours au changement de densité, je m'engage, nous engageons à (1 seul choix possible) :

- augmenter la densité d'au moins 10% **pendant la durée du plan**, ou
- baisser la densité d'au moins 10% **pendant la durée du plan**, ou
- augmenter ou baisser la densité d'au moins 10% suivant les parcelles concernées afin de se rapprocher de l'écartement inter-rang cible suivant : _____ **défini pour l'ensemble du plan.**

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- ne pas être concerné par les dispositions relatives aux plantations illégales visées aux articles 85 bis et ter du règlement (CE) n°1234/2007. Dans la mesure où l'attestation de la DGDDI conduit à constater une situation d'infraction, la demande d'aide sera rejetée en intégralité.
- ne pas avoir obtenu de prêts à taux bonifiés couvrant des plantations, palissages, irrigation pour la campagne 2014/2015 et ne pas avoir obtenu d'autres aides publiques pour cet objet hors aide restructuration versée par FranceAgriMer.
- avoir pris connaissance de la note aux demandeurs concernant les conditions d'attribution de l'aide, ainsi que des exigences réglementaires.

Je m'engage, nous nous engageons à :

- réaliser tous les travaux de restructuration pour lesquels la demande est déposée, en particulier la mise en place du palissage et/ou de l'irrigation au plus tard le 31/07/2015 si j'ai opté pour ces options. J'ai bien noté qu'à défaut de réalisation et sauf cas de force majeure, la réglementation communautaire prévoit la remise en cause de la totalité de l'aide sur la parcelle y compris pour une pose concomitante à une plantation 2014/2015.
- à accepter la réalisation, par les services de FranceAgriMer ou par tout autre organisme habilité, de tous les contrôles nécessaires à la vérification de l'éligibilité de ma demande d'aide, ces contrôles pouvant être réalisés en mon absence et aux moyens des outils et méthodes de contrôle définis par FranceAgriMer conformément aux exigences de la réglementation communautaire et nationale.
- à accepter le contrôle obligatoire des parcelles déclarées à l'arrachage 2015/2016 avant de pouvoir les arracher.
- à fournir tout justificatif demandé, notamment le récépissé de déclaration ou l'autorisation de prélèvement d'eau en vue de l'irrigation ou un justificatif d'abonnement à un réseau collectif ainsi que les factures relatives à l'achat et à l'installation d'un système d'irrigation fixe et à permettre les vérifications nécessaires aux autorités chargées des contrôles.
- à conserver toutes les pièces nécessaires à l'octroi de cette aide pendant les 5 ans suivant le versement de l'aide.
- faire toutes les déclarations obligatoires auprès de la DGDDI relatives aux arrachages et aux plantations (intention et fin de travaux).

Je suis informé (e), nous sommes informé(e)s :

- que je ne pourrai apporter aucune modification à ma demande après l'annonce d'un contrôle ou après le 31/07/2015.
- que, conformément aux articles 92 et 97 du règlement (UE) n°1306/2013, le versement de l'aide à la restructuration du vignoble impose le respect des règles de la conditionnalité pendant les 3 années civiles qui suivent le paiement de l'aide et le dépôt d'un dossier de déclaration de surfaces (dossier PAC). En cas de non respect de ces règles, le remboursement partiel ou total de l'aide pourra être demandé.
- que, conformément au règlement communautaire n° 1306/2013 et aux textes pris pour son application, l'Etat a l'obligation de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Ainsi, mon nom/prénom ou raison sociale, mon (notre) adresse et le montant de mes (nos) aides perçues resteront consultables en ligne sur le site internet du ministère chargé de l'agriculture pendant 2 ans. L'identité des bénéficiaires ayant perçu un montant total toutes mesures confondues inférieur ou égal à 1250 € ne sera toutefois pas publiée et sera remplacée par un code. Cette publication intervient dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978).
- qu'en cas de déclaration inexacte, de non respect des exigences réglementaires et des engagements, des réductions d'aides pourront être opérées (partielle ou totale selon les anomalies constatées) pouvant conduire à des reversements de l'aide octroyée.
- qu'en cas de fausse déclaration intentionnelle et/ou de fourniture de documents falsifiés, ma (notre) demande sera rejetée en totalité et des sanctions financières seront appliquées, sans préjudice d'autres poursuites éventuelles.
- que mes noms et n° de téléphone pourront le cas échéant, être transmis à des organismes auxquels FranceAgriMer aura délégué (et dans ce seul but) la prise de rendez-vous pour le contrôle de cette demande.
En cas de refus, j'en informe FranceAgriMer.

Je soussigné (nom, prénom et fonction du représentant légal) : _____

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Fait à.....le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

A signer par l'exploitant, ou le gérant en cas de forme sociétaire, ou tous les associés en cas de GAEC.

MENTIONS LEGALES

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire et aux annexes jointes. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au service auquel vous adressez ce formulaire. Les informations qui vous sont demandées sont susceptibles d'être utilisées par les agents de FranceAgriMer pour la production de données économiques. Les données ne seront pas rediffusées en l'état mais pourront servir à la production d'analyses qui sont susceptibles de publication dans le respect de la garantie de l'anonymat des données.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

PIÈCES A FOURNIR AVEC VOTRE DOSSIER, ET

AU PLUS TARD LE 31 JUILLET 2015

Réservé à l'administration

DATE DE COMPLETUDE |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|

Constitution de la demande d'aide

Pièces	Type de bénéficiaire	Cocher si Pièce jointe	Réservé à l'administration
Exemplaire original du présent formulaire d'aide complété et page 3 signée	Tous	__	__
Liste des parcelles à planter au plus tard le 31/07/2015	Nombre de pages : __ __	__	__
Liste des parcelles avec pose palissage/irrigation (sans plantation) au plus tard le 31/07/2015	Nombre de pages : __ __	__	__
Liste des parcelles à arracher en 2015/2016 à partir du 01/08/2015 et pendant toute la campagne	Nombre de pages : __ __	__	__

Pièces justificatives nécessaires à fournir pour toutes les opérations

Dessin de toutes les parcelles culturales à restructurer 2014/2015 ou à arracher 2015/2016 sur un fond cartographique issu du site internet restructuration de FranceAgriMer : https://ocmviti-rsdu.franceagrimer.fr	Tous	__	__
Relevé d'identité bancaire (sauf demandeur engagé en PCR sans modification de RIB)	Tous sauf engagés PCR sans modification de RIB	__	__
Copie de la décision de recevabilité d'un projet d'installation avec obtention d'une dotation jeune agriculteur (DJA) ou d'un prêt MTS-JA + copie carte d'identité, passeport ou livret de famille si le projet d'installation n'est plus en cours d'exécution	Bénéficiaire taux majoré JA	__	__
Extrait Kbis daté de moins de 3 mois	Bénéficiaire taux majoré JA en forme sociétaire	__	__
Copie de la décision d'agrément ou attestation DDT/DDTM précisant le nombre d'exploitations regroupées	GAEC si superficies déclarées hors arrachage et hors irrigation sans plantation dépassent les plafonds de 6 ha	__	__

Pièces justificatives nécessaires pour des plantations (modalités restructuration individuelle/collective)

DAT de plantation (déclaration d'achèvement de travaux)*	Toutes plantations	__	__
Bulletin de transport ou de livraison des plants	Toutes plantations	__	__

* A fournir au plus tard le 16/09/2015 pour des plantations effectuées en juillet 2015

A FOURNIR APRES ACCUSE DE RECEPTION DE FRANCEAGRIMER

Pièces justificatives nécessaires pour la demande d'avance en restructuration individuelle

Garantie d'avance individuelle	A retourner dans les plus brefs délais, une fois reçu le courrier d'accusé de réception de FranceAgriMer	__	__
--------------------------------	--	----	----

Adhésion à une cave coopérative

Si adhésion à une cave coopérative, préciser le nom de la cave coopérative : _____

